Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 7

Artikel: Bilan géographique de l'année 1902 [suite]

Autor: Alexis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039758

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3° La loi de régression dans l'amnésie montre la nécessité, dans les premières leçons, de faire apprendre des mots [3] et non des lettres et des syllabes.

4° Le par cœur, tel qu'il se pratique généralement, ajoute peu à la force de la mémoire ; ne consacrons donc pas un temps trop long à ce genre d'exercices.

Que les instituteurs fassent aussi des expériences psychologiques et qu'ils nous en communiquent les résultats.

R. H.

BILAN GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1902

(Suite.)

V. EUROPE

France. — Le 23me Congrès national des Sociétés françaises de géographie, convoqué à Oran à l'occasion du millénaire de la fondation de cette ville, a formulé plusieurs vœux d'intérêt général, que nous rapportons tout d'abord.

1° Vœu de voir s'étendre partout la numération des heures de 0 à 24, déjà usitée au Canada, en Belgique, en Italie, en Espagne, même en France, où elle est rendue obligatoire dans le service des postes et télégraphes ;

2° Vœu de l'adoption de la division de l'heure en 100 minutes, proposé par M. de Sarranton ;

3° Vœu de voir le Sénat adopter enfin, comme légale en France, l'heure de Paris retardée de 9 minutes 21 secondes, pour la mettre en concordance exacte avec l'heure de Greenwich et, par là, en rapport simple avec les autres heures des fuseaux. Cette loi dite de Boudenoot a été adoptée par la Chambre des députés en 1900 ;

4° Vœu de l'adoption pour la fête de Pâques d'un jour fixe, qui serait celui du premier dimanche d'avril. C'est la réforme du calendrier, telle que nous l'avons exposée dans notre bilan de 1901 ;

5° Vœu que le ministre de l'Instruction publique organise d'une façon méthodique l'enseignement de la géographie par le moyen des projections lumineuses, du moins dans les écoles secondaires et les écoles normales primaires. Il y a plus de trente ans qu'il en a été question dans d'autres Congrès.

La France pourrait se dire en paix avec tout le monde, si,

qu'elles soient données avec les objets ou au moins les images sous les yeux.

[3] Nouvel argument en faveur de la méthode des mots normaux de notre syllabaire.

par malheur, à défaut de guerre étrangère, elle ne se faisait pas la guerre à elle-même, à ses propres enfants. Sous prétexte de se débarrasser des monarchistes hostiles à la forme républicaine, les gouvernants, par une série de lois arbitraires, en arrivent à supprimer les libertés les plus précieuses : la liberté d'enseignement, la liberté d'association, la liberté des pères de famille, la liberté du culte, même la liberté de pétition aux pouvoirs publics. Des évêques, pour avoir voulu pétitionner, ont perdu leur traitement; la plupart des Congrégations enseignantes sont supprimées et pourchassées, leurs établissements fermés au profit des écoles sans Dieu; les religieux prêcheurs, Jésuites, Dominicains, sont expulsés et doivent trouver leur existence en terre étrangère !

Il n'est pas jusqu'à la liberté des langues qu'on ne veuille supprimer. Désespérant de vaincre la réprobation soulevée en Bretagne par ces lois vexatoires, les préfets y ont interdit au clergé de prêcher en breton, même là où la population ne connaît pas le français. On ne peut pas être plus maladroitement antipatriotique.

Angleterre. — Les fêtes du couronnement d'Edouard VII, ajournées depuis plus d'un an, ont eu lieu avec un éclat extraordinaire, nonobstant un arrêt désagréable occasionné par la maladie du roi

Le premier retardement avait sans doute pour objet d'attendre la soumission des Boers, car le nouveau roi tenait beaucoup à inaugurer son règne dans une période de paix. En effet, la paix fut signée le 30 mai, et des troupes africaines purent venir faire cortège avec les députations militaires de toutes les autres colonies anglaises. La cérémonie du sacre fut fixée au 26 juin, mais une maladie imprévue du roi, nécessitant une opération dangereuse, vint jeter le trouble dans le programme des fêtes. On craignit un instant une catastrophe, ce qui donna lieu au loyalisme britannique de se manifester dans toutes les parties de la nation.

Enfin, le sacre put se faire le 9 août à Westminster, avec un caractère religieux et des cérémonies qui, bien que protestantes, intéressaient pour le côté catholique dont elles ont conservé la tradition. De nombreux souverains et princes étrangers y assistèrent.

La formule du titre adopté par le nouveau souverain porte : « Edouard VII, par la grâce de Dieu, roi de toutes les Bretagnes, défenseur de la foi, Empereur des Indes ».

La proposition est très chrétienne; mais on pourrait faire observer que la qualité de défenseur de la foi, qui avait été accordée à Henri VIII, alors qu'il était encore catholique, ne convient plus à ses successeurs; d'autre part, il y a une Bretagne devenue française, ce qui fausse l'expression de toutes les Bretagnes, à moins que, par là, on ait voulu mentionner les autres parties de l'Empire disséminées sur le Globe.

De fait, pourquoi Edouard VII se contente-t-il du titre d'Empereur des Indes, alors qu'il est le chef souverain du Canada, de l'Australie, de l'Afrique australe, etc. ? Ne serait-ce pas pour ne point offusquer la susceptibilité de ces parties de l'Empire, constituées en républiques, jouissant *ipso facto* de leur autonomie?

Quoi qu'il en soit, les parades militaires, navales et civiles, qui accompagnaient le sacre, ont donné lieu à des manifestations grandioses, notamment les revues de troupes, où figurèrent les contingents coloniaux qui campaient depuis deux mois aux environs de Londres. A côté de l'élite des troupes anglaises, écossaises, canadiennes, australiennes, sud-africaines, on vit parader les soldats pittoresquement costumés des Indes, avec leurs rajahs couverts d'or et de broderies ; puis, les Afghans, les Cingalais, les Chinois de Hong-Kong, les Malais de Singapour, les Nègres du Niger, les Soudanais, les Egyptiens, les guerriers des îles Fidji, etc.

En somme, ce fut une série de fêtes splendides, dignes d'un Empire qui compte à lui seul 400 millions de sujets (le quart de la population du globe) et 30 millions de km² (le cinquième du globe). Ce qui n'empêche pas la réflexion de se reporter sur les côtés faibles de la souveraineté britannique. Il est visible que le colosse a atteint des proportions difficiles à maintenir. Non seulement des nations concurrentes, les Etats-Unis et l'Allemagne particulièrement, ont grandi de nos jours beaucoup plus vite; par leur activité industrielle et par leur puissance navale et militaire, elles battent en brèche la prépondérance commerciale et politique anglaise, qui a dominé pendant tout le XIXe siècle pour décliner au XXe.

La *Belgique* a vu se produire cette année quelques événements notables à divers points de vue. En avril, c'était un soulèvement de grévistes inconscients, manifestant pour le compte des socialistes, en vue des élections générales. Comme ils allaient, dans certaines villes, jusqu'à saccager les maisons des bourgeois, ceux-ci, organisés en gardes civiques, les ont réprimés avec une vigueur telle que le socialisme semblait être rentré sous terre. Les élections qui ont suivi quelque temps après ont été un triomphe éclatant pour la majorité catholique. Au moment du danger, le roi Léopold II n'a pas craint de se montrer pour prouver que la royauté constitutionnelle n'est pas, chez lui, une simple fiction, sans autorité réelle.

En mai, s'est ouvert à Anvers, à l'occasion du jubilé de la Société de géographie, une exposition réunissant toutes les productions cartographiques anciennes et modernes les plus remarquables. Anvers, qui a vu s'ouvrir en 1871 le premier congrès international de géographie, est en ce moment, après Hambourg, le second port de commerce du continent. On sait que des installations très vastes feront bientôt de Bruxelles,

de Gand et même de Bruges des ports intérieurs capables de recevoir également des bâtiments de mer de 4000 tonnes. Un avant-port de Bruges, installé à Heyst, sert déjà d'escale à tous les grands paquebots traversant la mer du Nord.

Un nouveau bassin houiller, long de 60 km. sur 10 de large, vient d'être reconnu dans la direction de Maestricht à Anvers, sous le sol de la Campine. Cette région de landes, la plus pauvre du pays, y trouvera un élément de vie et de richesse, sinon de tranquillité.

La marine belge est relativement très faible (120000 tonnes); jusqu'ici c'est la marine anglaise qui a fait la moitié des transports. Mais il est question de susciter l'augmentation de la marine nationale, et déjà les chantiers d'Anvers sont en état de construire des vaisseaux marchands, même pour l'étranger.

En septembre, s'est tenu, à Namur, par l'initiative de Mgr Heylen et sous la présidence du cardinal Goossens, légat du Pape, le XIVe Congrès eucharistique, qui fut, de l'aveu unanime, le mieux réussi de tous les congrès de ce genre.

En *Hollande*, la Cour d'arbitrage, créée par le Congrès de la paix, paraît prendre au sérieux son rôle de pacificatrice. Actuellement dix-sept litiges lui sont soumis, avec plus ou moins de bonne grâce. Ce sont généralement des questions de frontières dans les colonies, notamment en Algérie et au Maroc, au Soudan, à la Côte d'Or, au Togo, à Aden, aux îles Samoa et de la Sonde, en Guyane, au Pérou, en Bolivie, etc. Quant au conflit entre le Chili et l'Argentine, il vient d'être réglé par l'arbitrage du roi d'Angleterre.

Depuis longtemps, on nous promet le desséchement du Zuyderzée ; toujours la question est différée pour l'une ou l'autre cause. Cette fois, un projet sorti des cartons du *Waterstaat*, corps d'ingénieurs chargé du service des eaux et des digues, est soumis à l'approbation des Chambres. Il s'agirait de « poldériser », non tout le Zuyderzée, à la fois, mais d'abord deux parties, l'une à l'Ouest, sur les côtes de la Hollande septentrionale, l'autre au sud-est, sur les côtes de l'Over-Yssel et de l'Utrecht : ces trois provinces seraient agrandies de près de 100000 hectares de bonnes terres à cultures ou à prairies.

(A suivre.) F. ALEXIS.

Le malheur est un marchepied pour le génie, une piscine pour le chrétien, un trésor pour l'homme habile et pour les faibles un abîme.

(BALZAC.)